

Horaires

Lundi 9h00-12h15 / 13h00-16h45

Mardi 8h00-12h15 / 13h00-17h40

Mercredi 8h00-12h15

Jeudi 9h00-12h15 / 13h00-16h45

Vendredi 8h00-12h15 / 13h00-13h30

Le CDI est fermé pendant la récréation du matin. Le CDI est ouvert pendant la récréation de l'après-midi.

Un planning de réservation est affiché sur la porte du CDI avec les heures où le CDI est réservé à une classe.

Mode d'emploi du CDI

Quand venir au CDI en dehors des heures de cours?

HEURES DE PERMANENCE

Inscription par les surveillants en vie scolaire à chaque début d'heure, pour l'heure entière.

PAUSE DÉJEUNER

Inscription sur la grille affichée sous le préau chaque matin. Mme Léger vient chercher les élèves sous le préau à 13h00.

RÉCRÉATION DE L'APRÈS-MIDI

Sans inscription. Les élèves viennent directement au CDI.

CE QUE JE PEUX VENIR FAIRE AU CDI

- Faire des recherches documentaires, préparer un exposé, un dossier, une biographie, une affiche...
- Emprunter ou rendre un document
- Lire sur place des livres ou des magazines
- Voir des expositions ou rencontrer un intervenant (auteur, journaliste,...)
- Avoir cours avec l'enseignant documentaliste ou un autre enseignant

Les élèves qui ont une recherche à faire sont toujours prioritaires pour venir au CDI.



Avant de quitter le CDI, n'oubliez pas de fermer votre session, de ranger les documents et de ranger votre chaise.

CE QUE JE DOIS RESPECTER AU CDI

- Il est important de respecter le travail ou la lecture des autres élèves en évitant de se déplacer sans raison et de parler fort. On ne vient pas au CDI pour discuter, jouer ou pour ne rien faire.
- Il faut demander l'autorisation avant d'utiliser un ordinateur, ainsi que si vous avez besoin d'imprimer un document. Les ordinateurs sont utilisés pour faire un travail demandé par un professeur, pour consulter Esidoc, le portail du CDI ou pour consulter Pronote.
- Sont interdits : les jeux en ligne, les réseaux sociaux, les conversations en ligne et les messageries. Pas de consultation d'images, de vidéos ou de musiques à titre personnel.
- Les documents du CDI sont mis à votre disposition. Il est important de les manipuler avec soin et de les ranger exactement à leur place.

NOTE

Vous pouvez emprunter 3 livres à la fois. La durée du prêt est de 3 semaines.

Vous pouvez demander à prolonger le prêt si nécessaire.

